

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2512

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

482 615 465 RCS Angers.

GRN LOGISTIC.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 97500.00 EUR.

Adresse : 2, Rue Armand Mayer, 49300 Cholet.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : PROJET DE FUSION SIMPLIFIEE ENTRE GRN LOGISTIC Société par actions simplifiée au capital de 97 500 euros Siège social : 2 rue Armand Mayer – 49300 CHOLET 482 615 465 RCS ANGERS ET SSI SCHAEFER société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros Siège social : 2 rue du canal 57970 BASSE HAM 786 380 071 RCS THIONVILLE AVIS DE PROJET DE FUSION SIMPLIFIEE Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 21/11/ 2021, La société SSI SCHAEFER, société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est 2 rue du Canal – 57970 BASSE HAM, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de THIONVILLE sous le numéro 786 380 071, et la société GRN LOGISTIC, société par actions simplifiée au capital de 97 500 euros, dont le siège social est 2 rue Armand Mayer – 49300 CHOLET, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 482 615 465, ont établi le projet de leur fusion simplifiée par voie d'absorption de la société SOCIETE GRN LOGISTIC par la société SSI SCHAEFER. Les éléments d'actifs étant évalués au 31 octobre 2021 à 1 328 380,92 euros et le passif pris en charge à la même date s'élevant à 2 956 466,29 euros, l'actif net apporté par la société GRN LOGISTIC à la société SSI SCHAEFER s'élèverait donc à -1 628 085,37 euros. En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société SSI SCHAEFER HOLDING INTERNATIONAL GmbH, étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social des sociétés GRN LOGISTIC et SSI SCHAEFER depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion simplifiée au Greffe du Tribunal de commerce, la fusion simplifiée ne donnera pas lieu à l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire des sociétés concernées, il ne sera pas procédé à une augmentation du capital de la société SSI SCHAEFER, la société GRN LOGISTIC se trouvera dissoute sans liquidation et la fusion sera définitivement réalisée le 31 décembre 2021, sous réserve du respect du délai d'opposition des créanciers. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion simplifiée prendra effet rétroactivement au 1er novembre 2021, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la Société depuis le 1er novembre 2021 jusqu'au 31 décembre 2021 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la

charge de la société SSI SCHAEFER et seront considérées comme accomplies par la société SSI SCHAEFER depuis le 1er novembre 2021. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion simplifiée a été déposé le 22 novembre 2021 au greffe du Tribunal de commerce de THIONVILLE pour la société SSI SCHAEFER et le 22 novembre 2021 au greffe du Tribunal de commerce d'ANGERS pour la société GRN LOGISTIC. Pour avis Le président.

